REUNION DU 29 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Anché sous la présidence de Martine MOUSSERION, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 juin 2026

Présents :
BILLAUD Yann, BOUAZIZ Marion, DE LAUZON Sophie, DELATTRE Laure, DES-CHAMPS Céline, MARSAULT Samuel, MARTIN-CHARDONNIER Estelle, MOUSSE-RION Martine, REMBEAULT Raphaël, THIERCELIN Laurent, VENAULT de BOURLEUF Amaury

Secrétaire de séance : REMBEAULT Raphaël

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2026
2. Comptes-rendus des commissions et des représentations
3. Toiture de la salle des fêtes
4. Changement de logiciels métiers
5. Place de retournement à Moisais
6. Questions diverses

1- ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 5 JUIN 2026

Madame le Maire donne lecture des points délibérés lors de la séance du 5 juin 2026 et invite les membres du conseil municipal à se prononcer sur le procès-verbal transmis à chacun par mail. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2- COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET DES REPRESENTATIONS

- **Affaires sociales (Mme MOUSSERION)** : La commission s'est réunie le 22 juin pour évoquer notamment le plan canicule et la protection des aînés, la fête d'Halloween ainsi que les étrennes.

- **Voirie (M. DE BOURLEUF)** : M. de Bourleuf s'est formé à la gestion des chemins ruraux. Il fait un compte rendu de sa formation, il indique notamment que les chemins obstrués doivent être débouchés pour en assurer leur conservation. Pour le reste, l'entretien doit être assuré par les propriétaires. Il suggère de réaliser un inventaire des chemins nécessitant des travaux.

 Madame le Maire suggère de planifier un entretien pour la conservation à l'automne sur les chemins le nécessitant le plus, puis une information aux propriétaires sera faite pour leur indiquer leur obligation d'entretien.

- **SIVOS (Mme MARTIN-CHARDONNIER):**
 - **Conseil d'école de Voulon :** Il s'est bien passé. L'effectif sera de 40 élèves à la rentrée avec l'arrivée de 9 GS. Il y aura une ATSEM à temps plein dans la classe des GS-CP-CE1. Détail des effectifs : 9 GS, 6 CP, 1 CE1,9 CE2, 8 CM1 et 7 CM2.
 - **Conseil d'école de Payré :** Il s'est plutôt bien passé. La directrice a demandé s'il y avait des informations de l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) au sujet des maternelles PS qui pourraient aller à Couhé, car la fermeture d'une classe est prévue à la rentrée. Les élus regrettent de ne pas avoir été associés à cette proposition, d'autant plus qu'elle arrive tardivement par rapport aux travaux lancés sur la carte scolaire.

- Le bus n'étant pas équipé de climatisation, le transport scolaire a été annulé le soir la semaine dernière. La cantine a été aussi été annulée le jeudi, les parents des quelques élèves présents ont fourni le pique-nique.
- Un des agents du SIVOS a été arrêté pendant la période de canicule. Une réflexion est lancée au sein du SIVOS sur l'équipement et l'aménagement de l'école, notamment pour permettre de rafraîchir les pièces et de s'adapter à ces circonstances exceptionnelles mais qui seront probablement amenées à se reproduire. EDF propose des subventions sur ce type d'équipement.
- Une demande de subvention a été déposée pour un projet de continuité éducative, en lien avec la bibliothèque, le thème général serait la découverte de la presse et du journalisme.
- Le repas de fin d'année a été annulé en raison de la canicule.

- **Ecole :** Mme MOUSSERION indique que la DASEN, son adjoint ainsi que l'IEN, ont été reçus en réunion de Communauté de communes le 22 juin pour présenter un état des lieux sur la situation des écoles du territoire.

- **Villes et Villages fleuris (Mme DELATTRE)** : Le jury de "Jardinons notre territoire" a été reçu le 17 juin. Son rôle est d'accompagner et de conseiller les communes dans leurs projets (par exemple la renaturation des cours d'école). Le parcours s'est fait en présence de Mme DELATTRE, M. Sallé et la secrétaire. Le jury a fait beaucoup de suggestions, notamment celle d'avoir des moutons ou chèvres pour faire moins de tonte.

3- TOITURE DE LA SALLE DES FETES

La toiture nécessite d'être refaite. Deux devis ont été réalisés :
- HC Couverture (Brux) : 27 897,92 € HT (33 477,50 € TTC) - Le devis date de février
- MDS (Marnay) : 29 089 € HT (34 906,80 € TTC)

A priori, les travaux ne sont pas indispensables à très court terme. Madame le Maire insiste sur le fait qu'il serait souhaitable que cela se fasse au printemps 2027, cela permettrait de faire des demandes de subventions puisque c'est trop tard pour 2026. La commission travaux se réunira en septembre.

4- CHANGEMENT DE LOGICIELS METIERS

Aujourd'hui, la commune utilise la suite Cosoluce. La suite Cosoluce passera en version web avec Coloria. La solution nous est facturée 950€ par mois. Elle sera facturée 1500€ par mois après le passage en version web avec Coloria.
Par ailleurs, l'Agence des Territoires propose une nouvelle suite nommée Proxima et développée par le syndicat mixte Agedi. Sophie Bouilleau a suivi une présentation de l'outil, qui semble plus adapté aux petites collectivités et plus intuitif.
Une migration vers cet outil s'élèverait à 2500€ pour la migration et l'installation du logiciel, puis la suite serait facturée 800€ les années suivantes. Cette migration aurait lieu au 1er janvier 2028.

Le conseil municipal donne son accord au passage à la suite Proxima proposée par Agedi.

5- PLACE DE RETOURNEMENT A MOISAIS

Le terrain initialement envisagé fait partie d'une succession qui semble être très longue à régler. Il pourrait être envisagé de se rapprocher d'un propriétaire voisin pour savoir s'il serait favorable à la vente d'un autre terrain pour faire avancer le projet.

6- QUESTIONS DIVERSES

- Mme MOUSSERION informe les conseillers de la nomination d'un nouveau sous-préfet de Montmorillon : M. Pierrick LOZE.
- Mme MOUSSERION indique s'être rendue sur les routes où des travaux ont été réalisés récemment. Le rendu semble être très correct.
- Pour la route de la Croix, un riverain indique que de nombreuses voitures passent et font demi-tour dans une cour privée. Il va être réfléchi un autre aménagement (par exemple un panneau "sens interdit, sauf riverain", la voie ne desservant que deux maisons).
- La Fête de la musique du 21 juin a été maintenue au Pré du Pont et s'est bien passée.
- L'Été Anchenté se tiendra les 3 et 4 juillet au Pré du Pont.
- M. MARSAULT indique que le DICRIM est en cours de modification.
- M. MARSAULT alerte sur le fait que les barrières sont parfois déplacées au Café et sont très proches de la route.
- Mme MARTIN-CHARDONNIER s'interroge sur nos moyens de soutenir l'action du SDIS suite à l'alerte reçue par des agents du SDIS.
- M. BILLAUD s'interroge sur le nombre de passages de semi-remorques sur les ponts de la commune et sur l'usure de l'ouvrage. Madame le Maire propose de demander un comptage des passages de semi-remorques pour voir l'évolution depuis les derniers comptages.
- Mme DE LAUZON indique que des habitants de Villenon alertent sur la vitesse des véhicules dans le village.
- Mme BOUAZIZ indique que des trous sont apparus suite aux derniers travaux de voirie. Il sera pris attache du département.
- Mme MOUSSERION indique que la boîte aux lettres de Villenon a été déplacée.
- Prochaine réunion : une date sera proposée dans la première quinzaine de septembre.

La Maire,
Martine MOUSSERION

Le Secrétaire,
Raphaël REMBEAULT